



# BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2018 | N° 029

Dossier **LES INTÉRIEURS HISTORIQUES**

Varia LA RESTAURATION DU *CHEVAL MARIN*  
L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE FRANÇOIS VAN MEULECOM  
LES ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

# LA MAISON DE SAINT-CYR

## REDÉCOUVERTE D'UN ÉCLECTISME DÉCORATIF

LISE CUYKENS  
ARCHITECTE, MA<sup>2</sup>



Après quelques années d'incertitudes, le chantier de restauration de l'ensemble de la maison de Saint-Cyr est enfin achevé. Outre sa façade particulièrement impressionnante, l'intérieur de cette maison atypique peut à nouveau accueillir ses hôtes et s'offrir une renaissance. L'architecte en charge du projet de restauration retrace les étapes principales du chantier concernant l'intérieur de la maison et en évoque les enjeux principaux.

Derrière l'une des plus célèbres façades Art nouveau de Bruxelles, la maison de Saint-Cyr dévoile un surprenant intérieur éclectique (fig. 1). Dès l'origine, les décors Art nouveau côtoient un style néo-Renaissance flamande, Louis XVI ou Empire, et cette succession chronologique de styles se dotera d'appropriations culturelles « exotiques », conçues comme des ponctuations dans le cheminement. Ces espaces aux ambiances temporellement et géographiquement différentes sont réunies au sein de cette étroite parcelle du quartier des squares. Les années passant, les occupations successives du lieu lui ont conféré des strates supplémentaires, brouillant parfois la lecture ou dissimulant totalement son essence.

Lorsque le propriétaire actuel acquiert la maison, au milieu des années 2010, la façade avant avait déjà fait l'objet d'une restauration menée en 2008-2009 par le bureau Sum, offrant de nouveau

**Fig. 1**  
Façade principale après restauration  
(© Marie-Françoise Plissart, mars 2017).

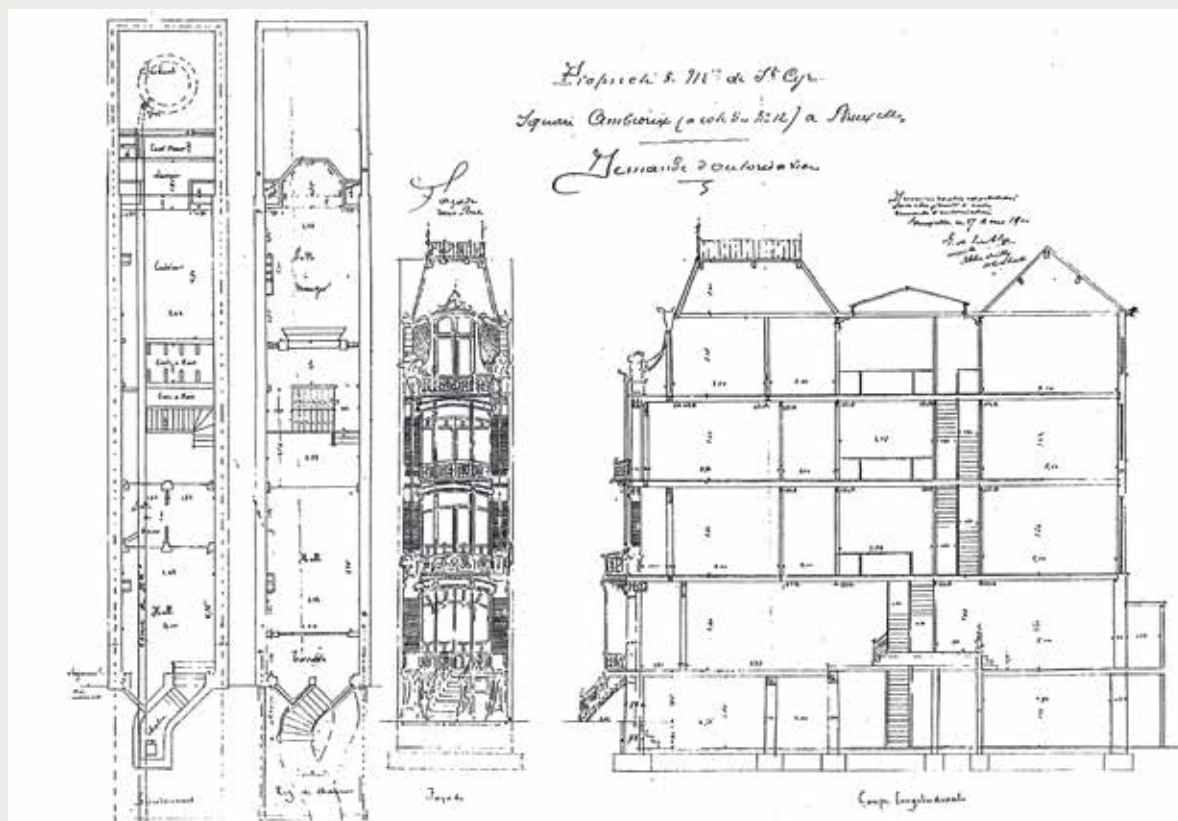


Fig. 2  
Plans et coupe de l'avant-projet pour la maison de Saint-Cyr, AVB/TP 122 (1900) – copie inversée du plan Ozalid.

au public l'aspect originel supposé. Pour la présente campagne de restauration, le bureau Ma<sup>2</sup> est alors consulté pour son expertise en matière patrimoniale afin d'accompagner le maître d'ouvrage tout au long du processus de restauration de l'intérieur, des toitures, de la façade arrière ainsi que des espaces extérieurs.

Comme le prévoit la composition classique de trois pièces en enfilades des maisons bruxelloises, le bâtiment est articulé de part et d'autre d'une grande cage d'escalier, éclairé par une verrière, créant ainsi un véritable puits de lumière. Cette structure permet non seulement d'apporter le jour aux pièces connexes au moyen de baies, mais également de créer une respiration et une échappée verticale, allégeant

ainsi l'effet de confinement que confère cette parcelle, particulièrement étroite (fig. 2).

### LA RÉVÉLATION DES ÉTUDES PRÉALABLES

Bien que des informations importantes aient été révélées par les études menées par l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) ainsi que par les historiens de l'architecture Olivier Berckmans (dès 2003) et Carlo R. Chapelle, de nombreuses interrogations subsistaient. Les détails du projet achevé en 1903 sont peu connus, les documents attestant de l'état final de la maison n'ayant pu être retrouvés. Le travail de comparaison des archives entre l'avant-projet et le projet, ainsi que leur mise en corrélation avec

les résultats de sondages stratigraphiques de l'IRPA ont néanmoins permis de retracer l'évolution de la construction. Une seconde campagne d'analyses mit au jour de nouvelles données stratigraphiques et les recherches historiques supplémentaires permirent d'en apprendre un peu plus sur le personnage de Gustave Strauven, dont un unique portrait a été découvert. Un relevé dimensionnel précis ainsi qu'une étude des pathologies du bâti alimentent, quant à eux, le recueil de connaissances du lieu.

### UNE MAISON PARTICULIÈRE

Gustave Strauven est encore jeune architecte lorsqu'il entreprend le projet de conception d'un hôtel de maître pour le compte de l'artiste

## APPRÉCIATIONS ET OPINIONS ÉVOLUTIVES. LE CLASSEMENT COMME MONUMENT DE LA MAISON DE SAINT-CYR

**Griet Meyroots,**  
Historienne de l'art,  
Direction du Patrimoine culturel

Le classement comme monument de la maison de Saint-Cyr ne s'est pas fait du jour au lendemain. Le premier échange épistolaire à ce sujet avec la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS) date du début des années 1970<sup>1</sup>. En 1971, l'exposition *Bruxelles 1900. Capitale de l'Art nouveau* faisait mention de l'éventuelle démolition de cette habitation Art nouveau ainsi que de nombreuses autres. Le conservateur du musée Horta avertit la CRMS à ce sujet la même année. La Commission demanda alors au comité provincial d'étudier le classement éventuel de la maison. L'avis de son membre correspondant, Jean Rombaux, architecte de la ville de Bruxelles, était impitoyable : un intérieur sans aucune unité, une façade avec une architecture compliquée et fantaisiste, dénuée de toute cohérence, une construction tumultueuse aux proportions enchevêtrées, un décor de théâtre plus qu'un ensemble architectural sérieux, ordonné et logique. Bref, un immeuble qui, bien qu'il soit (un peu exagérément) original et spectaculaire et qu'il témoigne d'un certain air du temps, ne présente aucune valeur artistique réelle... Les sections francophone et flamande autonomes de l'époque de la CRMS se rallièrent à cet avis défavorable en 1974<sup>2</sup>. En 1975 et en 1976, une nouvelle tentative fut entreprise... Le ministre de l'éducation nationale et de la culture française de l'époque demanda à son tour à la CRMS d'envisager un éventuel classement. Il s'en déclara lui-même partisan et attira l'attention de la Commission sur le fait que le bâtiment se trou-

vait sur la liste de recommandation des bâtiments que les Commissions réunies de la culture de l'Agglomération bruxelloise jugeaient dignes de classement. Malgré cela, la CRMS émit à nouveau un avis négatif, pratiquement dans les mêmes termes que ceux utilisés par Jean Rombaux quelques années plus tôt.

Le gouverneur du Brabant remit le classement à l'ordre du jour en 1981. Dans une lettre, il rappela à la CRMS que le comité provincial avait rectifié son avis négatif au sujet de l'importance de l'habitation dès 1978, bien qu'elle ait laissé l'appréciation définitive à ce sujet à la commission centrale. Cette fois, la CRMS confia le dossier à un autre membre correspondant, Richard Vandendaele. Dix ans après le rapport de Jean Rombaux de 1973, il rendit un avis en totale opposition avec celui de son prédécesseur : selon lui, il s'agissait d'une des plus belles réalisations du « Modern Style », caractérisées par « l'exagération même dans la liberté totale de la pensée dans la composition créatrice », bref d'un bâtiment unique « dans son esprit et sa conception artistique qui rejoint dans la peinture, si je peux émettre cet exemple, et pour ne citer que celui-là, Van Gogh<sup>3</sup> ». Il était en outre repris dans la catégorie 1 de l'inventaire d'urgence du Sint-Lukasarchief, qui le considérait donc comme unique en son genre et d'importance internationale<sup>4</sup>. La troisième tentative fut donc la bonne : le 27 mars 1984, la CRMS émit un avis favorable au sujet du classement. La procédure légale fut mise en route par l'arrêté ministériel du 6 juillet 1984, mais il fallut encore attendre le 8 août 1988 pour voir la signature de l'arrêté définitif de classement comme monument de la maison de Saint-Cyr. Ce fameux « arrêté Tobback », qui classait d'un trait de plume 46 monuments et 2 paysages sur le territoire des 19 communes bruxelloises, comprenait d'ailleurs, outre la maison de Saint-Cyr, une

série d'autres bâtiments Art nouveau – à l'époque encore peu connus<sup>5</sup>.

Bien que l'atelier et habitation personnels de Victor Horta aient déjà été classés en 1963, les 17 années de tiraillements et de tergiversations dans ce dossier de classement annonçaient que le parcours vers la reconnaissance d'autres bâtiments Art nouveau serait long et laborieux. Le langage esthétique exubérant de la façade de la maison de Saint-Cyr et son intérieur eclectique se sont au départ heurtés à une grande incompréhension et à une vive résistance de la part des instances officielles du patrimoine, qui se sont longtemps opposées au classement. Aujourd'hui, une connaissance approfondie de l'architecte Gustave Strauven (un des architectes Art nouveau dits de la deuxième génération formé entre autres par Victor Horta) et de son œuvre permet d'évaluer d'une manière plus scientifique et objective l'importance architecturale de ce bâtiment et la contribution originale de son architecte à l'évolution de l'Art nouveau bruxellois. L'impétueux jeu de lignes de la maison de Saint-Cyr et son étonnant intérieur sont aujourd'hui unanimement reconnus comme des témoins à conserver à tout prix de la forme d'expression la plus flamboyante de ce style.

## NOTES

1. Déroulement de la procédure de classement sur la base du dossier de la CRMS [BXL-2.46] (centre de documentation urban.brussels).
2. Rapport de Jean Rombaux du 1<sup>er</sup> octobre 1973 (dossier CRMS BXL2.46).
3. Rapport de Richard Vandendaele du 14 juin 1983 (dossier CRMS BXL2.46).
4. *Bouwen door de Eeuwen Heen. Brussel-Hoofdstad. Urgentie-inventaris*, Snoeck-Ducaju, Gand, 1979.
5. Arrêté baptisé d'après Louis Tobback, ministre de l'intérieur, de la modernisation des services publics et des institutions scientifiques et culturelles nationales de l'époque.



**Fig. 3**  
Croquis de Gustave Strauven dessinés sur l'enduit (photo O. Berckmans, avril 2017).

peintre Georges Léonard de Saint-Cyr et son épouse. Bien qu'ayant fait ses classes auprès de Victor Horta, on sent dans la réalisation de cette maison, au-delà des entrelacs spectaculaires des ferronneries – s'éloignant d'ailleurs du travail d'Horta – ou de la délicatesse de l'approche circulatoire, une certaine candeur dans les détails. On trouvera, d'ailleurs, grâce au démontage précautionneux des décors, les détails d'assemblages dessinés à même les murs (fig. 3), comme autant de décisions prises au vif en cours de chantier.

Georges Léonard de Saint-Cyr ne vécut que quelques années dans cette maison du square Ambiorix (1903-1909), mais son nom est resté attaché à l'immeuble malgré les passations d'occupation. C'est au cours des 45 années suivantes (1909-1954) que des transformations majeures ont été apportées au lieu, tant au niveau du confort (eau courante, électricité, téléphone) qu'au niveau décoratif. Le salon Louis XVI/Empire a pris des tonalités orientales chinoises chères au propriétaire de cette époque. L'Art Déco des années 1930 a teinté la grande

chambre à coucher, modifiant les cloisonnements initiaux. Plus tard, le style japonisant du hall principal fut dissimulé derrière un décor plus sage, les papiers peints furent recouverts et les couleurs mises au goût du jour. Il a parfois été possible de dater très précisément l'une ou l'autre intervention grâce aux traces laissées par les intervenants : un journal utilisé comme couche de préparation ou comme emballage d'une boîte à tartines retrouvée entre les planches...

Les interventions successives laissent souvent des traces grâce auxquelles nous sommes parfois en mesure de reconstituer l'état initial ou le premier état connu et jugé intéressant de certaines pièces tandis que, pour d'autres, les vestiges sont à ce point sporadiques qu'une intervention relèverait plus de l'invention que de la reconstitution. C'est le cas, par exemple, de la pièce accueillant le salon chinois qui ne retrouvera pas son décor classique, de même que certains décors néo-Renaissance flamande de la salle à manger ou encore des cheminées ayant désormais disparu.

## LA RESTAURATION COMME HÉRITAGE

Le programme du maître d'ouvrage pour la maison qui deviendra, à terme, son habitation personnelle, laisse une grande liberté puisque ne dérogeant en rien à la destination première du lieu. Néanmoins, l'habitabilité d'autrefois n'étant plus celle d'aujourd'hui, certains aménagements, nécessaires au bon usage et au confort des occupants, sont indispensables. Cela demande une intégration judicieuse et responsable dans un bâtiment et une histoire qui perdureront bien longtemps après notre intervention, qui devra donc être réversible. Les restaurations ou restitutions sont conçues et appliquées de manière à être à la fois identifiables pour un œil averti, et presque insaisissables lorsqu'elles s'offrent au regard.

« Mieux vaut consolider que réparer, réparer que restaurer, restaurer que construire. » Cette philosophie de restauration, bien qu'étant le fil rouge de chaque décision prise pour le projet, est sans cesse remise en question par la nature même de l'objet. Une zone semblant ne nécessiter qu'un entretien peut parfois révéler de réels enjeux de restitutions, alors que l'état général d'une autre partie est plus optimiste qu'initialement perçu. La phase préalable des démontages aux fins des différents relevés a permis de révéler de nombreux décors, oubliés derrière des années d'interventions.

Ainsi au rez-de-jardin, la grande salle polyvalente (nouvelle fonction de l'ancienne salle à manger) retrouve sa symétrie avec la restitution d'un grand châssis intérieur, dont le pendant, toujours en place, a servi de modèle pour sa reproduction à l'identique. La cheminée ronde retrouve sa finition originelle, en briques vernissées vertes, grâce

à un dégagement manuel précautionneux réalisé par des artisans restaurateurs spécialisés. Ces mêmes briques composent également le motif des voussettes, à nouveau visibles. Le long des murs mitoyens dans cette pièce, un lambris de composition relativement sobre était en fait peint d'un vert puissant et couvert d'un glacis donnant toute sa profondeur à la composition générale. Le tout était rehaussé d'un papier peint gaufré à fond vert et motif bronze. Malgré les faibles quantités de ce papier retrouvées sur place, le motif a pu être reconstitué et la partie supérieure de la pièce en être revêtu. Au sol, les granitos sont réparés, restaurés et, par endroit, reconstitués d'après les teintes et compositions d'origine, permettant ainsi à la pièce de retrouver sa cohérence globale. (fig. 4 et 5)



**Fig. 4**  
Cheminée de l'ancienne salle à manger, rez-de-jardin (photo O. Berckmans, février 2017).



**Fig. 5**  
Cheminée, voussettes et lambris restaurés, confronté avec le papier peint gaufré reconstitué (© Ma<sup>2</sup>, octobre 2018).

En termes de restauration, certains choix de Gustave Strauven – ou ceux de Monsieur de Saint-Cyr ou bien encore des artisans appelés pour ce travail ? – peuvent surprendre. Les teintes mises au jour par les études stratigraphiques, la concordance entre un soubassement appareillé de carreaux de verre blanc et turquoise d'une part et, d'autre part, un papier peint à motif floral, peuvent à priori générer un questionnement sur la correspondance entre ces éléments. En tant qu'architecte restaurateur, il n'est pas de notre devoir de gommer ces incongruités, mais au contraire de les assumer comme autant de témoignages d'une époque qui n'est plus la nôtre.



**Fig. 6**  
Restauration en atelier des lambris sculptés du salon néo-Renaissance flamande (© Ma<sup>2</sup>, avril 2018).

La multiplicité des styles des décors (néo-Renaissance flamande, Chinoiserie début XX<sup>e</sup> siècle, Art nouveau, Art Déco, classique, néo-Empire, etc.) et la variété des supports (bois, stuc, pierre, papier, faïence, entre autres) supposent

souvent l'implication de plusieurs corps de métier pour une seule et même composition. Ainsi au salon néo-Renaissance flamande du bel étage, les lambris ouvragés (fig.6) côtoient une cheminée parée de carreaux de Delft (fig. 7 et 8), un

papier gaufré aux motifs particulièrement délicats, ou encore des vitraux pourvus des armoiries de la famille de Saint-Cyr. De la même manière, le vrai chêne des lambris ou du parquet est imité sur les décors en relief du plafond.

## HISTOIRE DE LA MAISON DE SAINT-CYR ET DE SES PROPRIÉTAIRES

**Griet Meyroots,**  
Historienne de l'art,  
Direction du Patrimoine culturel

La maison de Saint-Cyr a subi relativement peu de changement de propriétaire. Au cours du premier siècle de son existence, elle ne fut vendue qu'à deux reprises. L'artiste peintre et décorateur Georges Léonard de Saint-Cyr et son épouse s'installèrent dans leur toute nouvelle habitation au printemps de 1903. En 1909, la maison fut vendue à la famille Paul Leurs, qui l'occupa de manière ininterrompue avec sa femme et ses enfants de 1910 à 1954. Il semblerait que durant certaines périodes, d'autres occupants vivaient dans la maison, avec la famille Leurs, ce qui expliquerait certaines modifications à l'intérieur de celle-ci<sup>1</sup>. Quoiqu'il en soit, la plupart des transformations et adaptations ont été effectuées lorsqu'elle était aux mains de cette famille. L'intérieur a été adapté à leurs besoins et leurs goûts et le confort progressivement amélioré. L'agencement des espaces a été légèrement modifié çà et là. Certaines pièces ont vu leurs tissus d'ameublement complètement renouvelés, suite notamment au réaménagement d'un salon néo-Empire en salon chinois dans les années 1920 et de la cage d'escalier, qui reçut un aspect Art Déco en 1934-1935. Côté confort, la maison fut équipée d'un système de chauffage central dès 1910, l'installation d'éclairage électrique fut renouvelée à plusieurs reprises et les installations sanitaires également modernisées plusieurs fois<sup>2</sup>. La façade a toutefois été en grande partie épargnée de toute modification. Seules quelques interventions mineures ont été recensées, comme

l'adjonction d'une tente solaire (qui fut enlevée par la suite) et d'un volet roulant.

En 1954, le bâtiment fut vendu à Roland Colruyt qui s'y installa avec son épouse, Liliane Barbier. Madame Barbier y habitera de manière ininterrompue pendant près d'un demi-siècle, jusqu'en 2002. Le classement de la maison de Saint-Cyr en 1988 eut pour effet que depuis lors, tous les travaux à l'édifice devaient faire l'objet d'une demande d'autorisation spécifique qui devait être évaluée et approuvée par la CRMS et l'administration des Monuments et des Sites. À l'exception de quelques travaux de réparation et de rénovation au toit et aux vitraux de la lucarne de toit, qui avaient été demandés au début des années 1990<sup>3</sup>, la famille Colruyt-Barbier n'a procédé à aucune modification notable à la maison de Saint-Cyr.

La vente de la maison en 2003 allait marquer le coup d'envoi d'une restauration globale de l'habitation qui, un siècle après son achèvement, commençait clairement à subir les outrages du temps. Un dossier de restauration de la façade fut établi en 2003-2005 et un permis octroyé. Il apparut toutefois rapidement que les travaux nécessaires à la remise en état de la façade allaient s'avérer complexes et coûteux, ce qui conduisit à une nouvelle mise en vente de la maison en 2006. Les sérieux problèmes de stabilité de la façade contraignirent l'administration des monuments et sites à faire étançonner celle-ci l'année même, en attendant la réalisation du projet de restauration proprement dit.

Un bureau spécialisé dans l'immobilier monumental fit finalement réaliser la restauration de la façade en 2008-2009, un chantier de

restauration dont 50 % du coût fut subventionné par la Région<sup>4</sup>. Après l'achèvement de cette restauration, la maison fut à nouveau mise en vente. Elle échut à son propriétaire actuel en 2014, qui lança à son tour un projet de restauration complète de l'intérieur, du toit et des espaces extérieurs situés à l'arrière. Le permis fut délivré le 23 décembre 2015. La maison de Saint-Cyr sera bientôt habitée et utilisée à nouveau, après plus de 15 années d'innoculation... Ceci offrira la meilleure garantie pour la conservation future de ce bâtiment Art nouveau hors du commun !

## NOTES

1. CHAPELLE, C., *Projet d'une étude historique de la maison connue sous le nom de « Maison Saint-Cyr » construite en 1900-1903 par l'architecte Gustave Strauven 1878-1919*. Square Ambiorix, 11, à Bruxelles, étude non publiée, Bruxelles, 2014, p.77.
2. Voir à ce sujet les études de C. et O. BERCKMANS, 2003, pp. 16-19, et de C. CHAPELLE, 2014, pp. 79-83. Les deux auteurs divergent sur certains éléments de l'étude historico-architecturale.
3. Historique des restaurations successives sur la base du dossier CRMS BXL-2.46 et des dossiers d'archives de la cellule Travaux du SMS.
4. La restauration de la façade a été réalisée sous la direction de l'association d'architectes SUM et de Xavier Viérin.



**Fig. 7**  
Cheminée du salon néo-Renaissance flamande avant restauration (photo O. Berckmans, février 2017).



**Fig. 8**  
Cheminée du salon néo-Renaissance flamande après restauration (© Ma<sup>2</sup>, août 2018).



**Fig. 11**  
Emprunte des moules de la cage d'escalier principale (©Ma<sup>2</sup>, août 2018).

Dans la grande cage d'escalier, la restauration du vitrail a nécessité sa dépose complète pour le travail en atelier (fig. 9). Afin d'assurer sa pérennité, un contre-lanterneau se conformant aux nécessités actuelles a été placé en toiture et assure ainsi l'éclairage diurne de la cage d'escalier et des couloirs suspendus. Les décors en stuc sur bois manquants ont été complétés grâce à des moulages et reconstitués *in situ*. Afin d'assurer la transposition, ceux-ci sont appliqués au moyen d'une fine feuille de papier japonais, puis retravaillés. Pour reconstituer les cartons-pierres, on a également

utilisé la technique du moulage, mais le restaurateur de papier peint a dû fabriquer un contretypage en atelier. (fig. 10, 11, 12a, b et c)

Le décor japonisant de l'entrée principale, dont des traces ont été retrouvées au plafond, a été reconstitué. Par contre, les trop faibles quantités de motifs du papier peint ne permettent pas d'extrapoler ou de retrouver une référence similaire. Dès lors, un papier simple peint dans la teinte retrouvée a été mis en place. De la même façon, de la cheminée ne subsistaient que quelques traces au sol. Ainsi,

plutôt que d'installer un élément hétéroclite, le décor de lambris a été poursuivi, mais mis en place de manière réversible. Il pourra être démonté facilement, dans le cas où une découverte documentaire ultérieure permettrait une reconstitution historiquement fidèle.

Les faïences murales constituent toujours un défi particulier, l'adhésion au support rendant le démontage délicat. Ici les faïences et frises de l'ancienne salle de bain ont pu être démontées et réutilisées avec le calepinage d'origine, dans la même pièce, pour une fonction dif-



**Fig. 9**  
Vue sur la cage d'escalier principale depuis le salon chinois (© Marie-Françoise Plissart, mars 2017).



**Fig. 10**  
Restauration et dorure sur frise en carton pierre (© Ma<sup>2</sup>, septembre 2018).





**Fig. 12a et 12b**

Prise d'emprunte des lambris en carton pierre avant production d'un contretype en atelier[©Ma<sup>2</sup>, juillet 2018].

**Fig. 12c**

Carton pierre restitué et mis en peinture, papier peint reconstitué [© Ma<sup>2</sup>, décembre 2018].



**Fig. 13**

Cage d'escalier principale avec verrière aux vitraux restaurés [© Marie-Françoise Plissart, décembre 2018].

férente, mais correspondante, à savoir la nouvelle cuisine.

Ailleurs, les éléments dont la présence a pu être confirmée par les études sont reconstitués (teinte des menuiseries, décor peint « faux marbre » dans la cage d'escalier secondaire, finition de sol, etc.) tandis que ceux dont toute trace a disparu ont été remplacés par des alternatives en harmonie avec les éléments restaurés.

Les témoins qui nous sont parvenus sont autant de marqueurs renouvelés de la vie du bâtiment. Grâce à l'effort conjoint des entreprises et artisans impliqués dans le projet, du maître d'ouvrage, des historiens de l'art ainsi que de l'IRPA et de la Direction du Patrimoine culturel (anciennement Direction des Monuments et Sites), la maison de Saint-Cyr, dorénavant entièrement restaurée, accueillera bientôt un

programme partiellement renouvelé, qui assurera la transmission de cet immeuble exceptionnel aux générations futures. La maison se réapproprie une mémoire, diluée par le temps, maintenant à nouveau perceptible au quotidien par les occupants, et de manière ponctuelle par les visiteurs occasionnels. (fig. 13)

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,  
Pascale Ingelaere, Murielle Lesecque,  
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes et  
Brigitte Vander Bruggen

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

### COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont et Pascale Ingelaere

### AUTEURS/COLLABORATION

#### RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Manuela Core,  
Lise Cuykens, Emmanuelle de Sart,  
Paula Dumont, Vincent Heymans,  
Isabelle Leroy, Griet Meyfroots,  
Christophe Mouzelard, Constantin Pion,  
Coralie Smets, Christian Spapens, Guido  
Stegen, Anne Van Loo, Ann Verdonck,  
Tom Verhofstadt

### TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

### RELECTURE

Martine Maillard, Anne Marsaleix  
et le comité de rédaction

### GRAPHISME

Polygraph'

### CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

### IMPRESSION

IPM printing

### DIFFUSION ET GESTION DES

#### ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Bruggen.  
bpeb@urban.brussels

### REMERCIEMENTS

Sait Kóse, Francis Metzger,  
Marie-Françoise Plissart,  
Augustin Sjaens, la famille Speidel,  
Philippe et Marinette Tereleer

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale,  
urban.brussels (Service public régional  
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leur auteur. Tout droit  
de reproduction, traduction et adaptation  
réservé.

### CONTACT

Direction Patrimoine culturel  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles  
www.patrimoine.brussels  
bpeb@urban.brussels

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de  
la Direction Patrimoine culturel de la  
Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACF – Archives communales de Forest  
ACI – Archives communales d'Ixelles  
AML – Archives et Musée de la  
Littérature, Bruxelles  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CIDEP – Centre d'Information, de  
Documentation et d'Étude du Patrimoine  
ENSAV – École nationale supérieure des  
arts visuels  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het  
Kunstpatrimonium / Institut royal du  
Patrimoine artistique  
MRAH – Musées royaux d'Art et  
d'Histoire  
RIBA – Royal Institute of British  
Architects

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/006

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands  
onder de titel «Erfgoed Brussel».*

## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes

002 - Juin 2012  
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire

005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez

Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins

010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014  
Lieux de culte

014 - Avril 2015  
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016  
Victor Besme

022 - Avril 2017  
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017  
Nature en ville

025 - Décembre 2017  
Conservation en chantier

## Derniers numéros



026-027 - Avril 2018  
Les ateliers d'artistes



028 - Septembre 2018  
Le Patrimoine c'est nous !



Hors-série - 2018  
La restauration  
d'un décor d'exception



urban  
.brussels

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE  
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-175-9